

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 16 avril 1969)

M. Diego Balmelli, de Paradiso, a été nommé chef de section *Ia* à la Chancellerie fédérale.

Le Conseil fédéral a décidé la création à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, d'un poste de professeur-assistant relevant de la chaire ordinaire de génie chimique et a nommé professeur-assistant de technique des réactions M. Werner H. Richarz, D^r ès sciences techniques, de Berne, actuellement privat-docent et premier assistant au laboratoire de chimie technique. En outre, il a nommé professeur-assistant de mécanique dans le même établissement M. Mahir Sayir, D^r ès sciences techniques, ressortissant turc, actuellement assistant de recherche à l'EPF de Zurich.

M. Edouard Heinrich Freitag, D^r ès sciences techniques, ingénieur mécanicien diplômé EPF, de Davos et Winterthour, actuellement secrétaire de division au Fonds national suisse de la recherche scientifique a été nommé chef de la section de la recherche générale, et M. Jean-Michel Pictet, D^r ès sciences physiques, physicien diplômé EPF, de Genève, actuellement adjoint à l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs à Würenlingen, a été nommé directeur de la section de la recherche atomique. Les deux nouveaux élus auront le rang de chef de section *Ia*.

A été nommé nouveau chef à la Subdivision de la circulation routière de la Division de la police, M. Robert Messerli, avocat, de Rüeggisberg, jusqu'ici suppléant du chef.

M. Leonhard Ringwald, docteur en droit, de Bâle et Mellingen, a été nommé adjoint I à l'Office fédéral vétérinaire.

18618

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Mouvement diplomatique à Berne du 9 au 22 avril 1969

Entrée en fonctions

Equateur

Son Excellence M. Bolivar Lasso Carrión, ambassadeur.

France

M. Michel Leffon, attaché commercial adjoint.

Guatemala

Son Excellence M. Emilio Beltranena Sinibaldi, ambassadeur.

Soudan

M. Mekki Abbas, conseiller économique,

M. Mustafa Hassan Amine, attaché culturel.

*Cessation de fonctions**Guatemala*

Son Excellence M. Gildardo Monzon Peulve, ambassadeur.

Jordanie

M. Suleiman Dajani, ministre plénipotentiaire.

Panama

Son Excellence M. Cesar A. Pereira.

*Promotion**Canada*

M. David Thomas Johnston, troisième secrétaire (commercial), au rang de deuxième secrétaire (commercial).

18618

Limitation du trafic

La direction du III^e arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à Zurich, fait savoir qu'en vertu de l'article 86 de l'ordonnance du 31 mai 1963 sur la signalisation routière, elle interdit la circulation publique sur la cour de l'immeuble locatif et commercial de la Seestrasse 341/345, à Zurich-Wollishofen (n^o 5740 du cadastre), sauf aux locataires de places de parage. C'est pourquoi un signal d'interdiction générale de circuler, selon la figure 201 de l'annexe 2 de l'ordonnance sur la signalisation routière, est placé à l'entrée de l'accès menant de la place de la station de Zurich-Wollishofen à cette cour. Le signal est muni d'une plaque complémentaire portant cette inscription: «Sauf pour les locataires de places de parage».

Les oppositions qui pourraient être présentées contre cette signalisation doivent l'être auprès du Conseil fédéral dans les trente jours à compter de la publication du présent avis, faute de quoi cette décision passera en force à l'expiration de ce délai.

Berne, le 2 mai 1969.

**La direction du III^e arrondissement
des Chemins de fer fédéraux**

18618

Citation

Le grand juge du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Oberson Michel, fils d'Edmond-Joseph et Reine-Eléonore, née Corpaux, né le 25 septembre 1937 à Fribourg, originaire de Villaraboud, peintre, domicilié Rappenbodenweg 18b, chez M. Nater, 4103 Bottmingen, actuellement sans domicile connu; sdt san cp EM fus mont 16,

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, le jeudi 8 mai 1969, à 8 h. 45, à Yverdon, salle du tribunal de district, hôtel de ville, comme prévenu d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service et abus et dilapidation de matériel.

Vous pouvez consulter le dossier au greffe du tribunal militaire de division 10A, rue Saint-Martin 36, à Lausanne, jusqu'au 5 mai 1969.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

Lausanne, le 28 avril 1969.

Tribunal militaire de division 10A:

Le grand juge,

Lieutenant-colonel Jacques E. GONVERS

18618

Mises au concours de travaux, de fournitures et autres avis

Prochains examens pour contrôleurs

Les prochains examens pour contrôleurs d'installations électriques auront lieu, dans le courant du mois de juin 1969.

Les intéressés sont priés de s'annoncer à l'Inspection fédérale des installations à courant fort, Seefeldstrasse 301, 8008 Zurich, jusqu'au 15 mai 1969.

Conformément à l'article 4 du règlement relatif aux examens pour contrôleurs d'installations électriques intérieures, il y aura lieu de joindre à la demande d'inscription:

- un certificat de bonnes mœurs,
- un curriculum vitae rédigé par le candidat,
- le certificat de fin d'apprentissage,
- les certificats de travail.

Des règlements, au prix de 2 francs la pièce, et des formules d'inscription peuvent être retirés auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort. Nous tenons à préciser que les candidats doivent se préparer soigneusement.

Berne, le 2 mai 1969.

18618

Inspection fédérale des installations à courant fort:
Commission des examens de contrôleurs

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1969
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	17
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.05.1969
Date	
Data	
Seite	830-832
Page	
Pagina	
Ref. No	10 099 126

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.